



## Communiqué de presse

120/22

Montreuil, le 20 décembre 2022.

### La CGT conserve sa première place dans la fonction publique hospitalière.

La fédération CGT de la Santé et de l'action sociale salue le travail effectué par ses syndicats, ses militant-e-s qui, avec ses structures départementales et les camarades CGT de l'interpro, ont grandement travaillé pour obtenir le résultat qui est le nôtre à l'issue de ces élections de décembre 2022. Les milliers de voix obtenues par la CGT sont l'aboutissement d'un travail acharné de tous les instants. Cela permet de conforter notre première place d'organisation syndicale dans la fonction publique et dans la fonction publique hospitalière.

La majorité des agent.e.s de la FPH, par leurs votes CGT à 30,24% au Comité social d'établissement, légitiment nos revendications, nos valeurs de solidarité, de justice, de progrès social et de laïcité. La CGT continuera d'aller à la rencontre des abstentionnistes pour les convaincre que notre intervention est nécessaire et utile.

Les conditions de travail des salarié.e.s du sanitaire, du social et du médico-social sont de plus en plus dégradées et ce n'est pas les réformes à venir qui vont améliorer la situation. La CGT est déterminée à œuvrer pour résister et porter de plus en plus haut ses propositions capables de répondre aux enjeux qui sont posés.

En exigeant un grand service public de la Santé et de l'Action sociale, la CGT est déterminée à faire aboutir les revendications sur les enjeux salariaux, sur les emplois, sur la retraite, sur les conditions de travail et sur l'égalité professionnelle.

Seul.e.s le rapport de force, la syndicalisation, la négociation la plus large possible nous permettront de faire aboutir les légitimes revendications des agent.e.s et salarié.e.s de notre champ professionnel.

D'ores et déjà, la fédération CGT de la Santé et de l'action sociale appelle l'ensemble des salarié.e.s, retraité.e-s, à se mobiliser dans les prochaines semaines contre la réforme des retraites.